

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS
tenue le 2024-06-11 à 18 h 30 en présentiel**

Présences : Karine Dolbec, parent
Roxanne Barrette, parent
Marie-Noëlle Ouellet, parent
Isabelle Savard, parent
Kevin Ringuette, parent
Chantal Drouin, personnel service de garde

Nathalie Wiseman, enseignante
Ariane Forget, enseignante
Karen Lebel, enseignante
Claudia Turcotte, personnel de soutien

Absence motivée : Pier-Luc Noël et Laurence Martin

Absence non motivée : Claudia Turcotte

Participait également : Françoise Taché, directrice

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction, Mme Françoise Taché constate que le quorum requis par la loi est atteint et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition no CE-23/24-484– Adoption de l'ordre du jour du 2024-06-11

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2024-04-23
4. Suivis au procès-verbal du 2024-04-23
5. Parole au public

Décisions

6. Approbation de la liste des fournitures scolaires 2024-2025
7. Approbation des frais chargés aux parents pour le matériel didactique 2024-2025
8. Adoption de la date de l'Assemblée générale des parents

Consultation

9. Rapport annuel du plan de lutte contre l'intimidation
10. Normes et modalités dévaluation 2024-2025

Informations

11. 21 juin : journée en continu
12. Projet éducatif
13. Membres de la communauté
14. Communication
 - a) de la présidente
 - b) de la direction
 - c) du représentant au comité de parents
 - d) de la responsable du service de garde
 - e) de l'équipe-école

15. Questions et commentaires des membres
16. Varia
17. Prochaine rencontre
18. Levée de l'assemblée

Monsieur Keven Ringuette propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2024-04-23**

Proposition no CE-23/24-485 - Adoption du procès-verbal du 2024-04-23

Madame Isabelle Savard propose d'adopter le procès-verbal du 23 avril 2024 avec les modifications demandées.

Adopté à l'unanimité

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2024-04-23**

Point 8 : deux orthopédagogues à 100%

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun

DÉCISIONS

6. **APPROBATION DE LA LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES 2024-2025**

Proposition no CE-23/24-486 – Approbation de la liste des fournitures scolaires 2024-2025

Madame Françoise Taché présente les listes de fournitures scolaires à acheter par les parents pour la prochaine année scolaire.

Un membre du conseil questionne quant à la récupération du matériel scolaire d'une année à l'autre (ex : duo-tang en carton ou plastique). On demande aussi si l'on peut mettre une note pour spécifier le choix du sac d'école dans la liste de première année. On explique que l'information est inscrite au préscolaire et que cela n'est pas un enjeu en première année.

On demande aussi de spécifier quel type de cahier canada est demandé. C'est le cahier ligné standard.

On remet en question l'achat de deux duo-tangs mauves en anglais. Enfin on demande si l'enseignante de musique récupère les flûtes usagées après la 4^e année. Madame Taché propose d'écrire aux enseignants pour une réponse à leurs questions.

Madame Nathalie Wiseman propose d'approuver les listes de fournitures scolaires 2024-2025 telles que présentées. Une personne s'abstient d'approuver.

Approuvées à la majorité

7. **APPROBATION DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS POUR LE MATÉRIEL DIDACTIQUE 2024-2025**

Proposition no CE-23/24 -487 – Approbation des frais chargés aux parents pour le matériel didactique 2024-2025

Madame Françoise Taché donne le détail des frais qui sont chargés aux parents sur la facture scolaire. Le montant augmenté pour les sorties scolaires s'explique par le coût des autobus qui a augmenté de façon exponentielle.

Madame Ariane Forget propose d'approuver les frais chargés aux parents pour le matériel didactique 2024-2025 tels que présentés

Approuvées à l'unanimité

8. **ADOPTION DE LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 2024-2025**

Proposition no CE-23/24 -488 – Adoption de la date de l'Assemblée générale des parents 2024-2025

Madame Françoise Taché propose la date du 4 septembre 2024 pour faire l'Assemblée générale annuelle des parents de la prochaine année scolaire. La rencontre de parents des élèves de maternelle aura lieu après l'Assemblée pour rejoindre le plus de parents possible.

Madame Marie-Noëlle Ouellet propose d'approuver la date du 4 septembre 2024 telle que présentée

Adoptée à l'unanimité

CONSULTATION

9. **RAPPORT ANNUEL DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION**

Rapport annuel du plan de lutte contre l'intimidation

Une rencontre avec le comité du plan de lutte est à venir. On souhaite savoir si c'est le même document pour le primaire et le secondaire. Madame Taché mentionne que c'est un document qui est suggéré par le centre de service et qu'elle utilisera celui-ci.

10. **NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 2024-2025**

Normes et modalités d'évaluation 2024-2025

Madame Françoise Taché informe que les élèves de premier cycle auront qu'une seule note au bulletin pour l'évaluation de la lecture et du résoudre. Ce sera à la fin de la troisième étape.

Les élèves du deuxième et troisième cycle auront une note en écriture qu'à la deuxième et troisième étape.

Ces changements sont apportés pour offrir plus de temps aux élèves de travailler les compétences et de répondre aux attentes de niveau

INFORMATION

11. **21 JUIN : JOURNÉE EN CONTINU**

L'horaire continu aura lieu.

12. **PROJET ÉDUCATIF**

Madame Françoise Taché annonce que l'équipe-école a terminé de travailler les 3 enjeux et les moyens ont été choisis par l'ensemble de l'équipe. Les valeurs et la mission ont aussi été revues pour représenter notre milieu actuel.

Le projet sera déposé sur le site de l'école l'an prochain.

13. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun

14. **COMMUNICATIONS**

a) De la présidente :

Aucun

b) De la direction

Aucun

c) Du représentant au comité de parents

Madame Marie-Noëlle Ouellet nous informe qu'une discussion a eu lieu à la forme et la provenance du document du plan de lutte.

d) De la représentante du service de garde

Madame Chantal Drouin informe que la LIG a pris fin et que ce fut une très belle année pour les Coyotes.

e) De l'équipe-école

Aucun

15. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Aucun

16. VARIA

Un membre du conseil demande qui termine son mandat cette année. Madame Savard, Madame Barette, Monsieur Ringuette et Madame Dolbec. Il y a aura donc quatre postes libérés l'an prochain.

17. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 4 septembre à 18h30 (Assemblée générale).


18. ADOPTION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition no CE 23/24-489 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Nathalie Wiseman que la séance soit levée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité


Chantal Drouin
Secrétaire


Karine Dolbec
Présidente